

Une copie de cette convention est à renvoyer signée et cachetée à votre organisme de formation accompagnée du programme de stage et des attestations de présence. Une autre à la société **F.I.Cam.** 

# **CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE (article L.920.1)**

## Entre les soussignés :

La société *F.I.Cam*, enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 24280116428 auprès de la DDTFP Eure et loir et

La société ES LASER conclut la convention suivante, en application des dispositions du Livre IX du code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation nationale.

## Article 1er - Objet de la convention :

L'organisme F.I.Cam organisera l'action de formation suivante :

Intitulé du stage Formation au logiciel Mastercam CFAO fraisage 2,5 axes

Certification: Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP), Categorie C, Identifiant:2005 du 18/04/2016

Liens sur: http://inventaire.cncp.gouv.fr/fiches/2008/

<u>Evaluation:</u> Eligible au Compte Personnel de Formation et validée par une fiche d'évaluation des acquis **CODE CPF:179938** 

Liens sur: http://www.adefim-idf.org/wp-content/uploads/2016/05/CPNE Liste B.pd => Page 18

<u>Programme et méthodes</u> : Joints en annexe 1.

Type d'action et formation : Acquisition, entretien et perfectionnement des connaissances du logiciel de CFAO Mastercam

(article L.900-2 du code du CFAO fraisage 2,5 axes

- Nb. de jours: 4 jours - Nb. d'heures : 32 heures.

- Lieu et date: ES LASER les 26 et 27 novembre 2019 chez ES LASER

ES LASER les 6 et 7 janvier 2020 chez ES LASER

# Article 2 - Effectif formé :

L'organisme F.I.Cam dispensera ses cours auprès de: JB CAULOUBIE, PJ UTEZA, R LATHIERE, W PRINS

### Article 3 - Disposition financière :

En contrepartie de cette action de formation, l'employeur s'acquittera des coûts suivants :

<u>'</u>		, , ,				
Coût/heure	Nb. de stagiaire	Nbr. Heures/Jour	Nbr. de jours	Coût/Jour/Stag	Coût/jour/Total	Coût total
35,63 €	4	8	4	285,00 €	1 140,00 €	4 560,00 €
TOTAL HORS TAXES						4 560,00 €
TVA 20,00%						912,00 €
TOTAL TTC						5 472,00 €

## Article 4 - Modalité de paiement :

Le paiement sera du à réception de la facture.

#### Article 5 - Dédit ou abandon :

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation , l'organisme *F.I.Cam* remboursera uniquement sur le coût total, les sommes qu'il n'aura pas réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action (article L.920.9 du code du travail).

### Article 6 - Différends éventuels :

Si contestations ou différends ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Chartres sera seul compétent pour régler le litige.

Société ES LASER

Fait en double exemplaire, à Chartres le 03-oct-19

<-- Cachet et signature du responsable -->

F.I.Cam
Parc d'Archevilliers
rue Joseph Fourier
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 26 28 10
RCS Chartres 403 760 200